


«Initiative pour lutter contre les violences liées au genre en République démocratique du Congo – Programme ‘femmes et hommes, progressons ensemble’»
Code du projet : OSRO/DRC/402/CEF

Donateur : Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Contribution : 5 427 540 USD

Date du projet : 01/10/2013–31/03/2017

Régions ciblées : ville Province de Kinshasa et dans les provinces de Kwilu et Kwango

Contacts **Alexis Bonte**, Représentant a.i. de la FAO en République démocratique du Congo. Alexis.Bonte@fao.org
Dominique Burgeon, Directeur, Division des urgences et de la réhabilitation. Dominique.Burgeon@fao.org
Objectif : Renforcer la résilience et contribuer à la réduction de la malnutrition aiguë dans les zones de santé de Kisanji et de Kimbao affectées par la crise nutritionnelle.

Partenaires : Les Ministères de l'agriculture et du développement rural, de la femme, famille et enfant, des affaires sociales, actions humanitaires et solidarité nationale, de l'intérieur et de la santé, l'Inspection territoriale de l'agriculture, pêche et élevage (ITAPEL), le Ministère de l'agriculture et les organisations non-gouvernementales.

Bénéficiaires : 10 391 ménages.

Activités réalisées :

- Acquisition et distribution d'un total de 4 220 kits d'intrants agricoles constitués de 12 810 outils (houes, binettes, brouettes, pelles, etc.), 63 540 kg de semences vivrières (maïs, niébé et arachide), 269,5 kg de semences maraîchères et de 251 800 ml de boutures des variétés améliorées de manioc.
- Information et sensibilisation des communautés ; collection des données de base sur les systèmes de production ; identification des opportunités existantes ; sélection et validation des sites d'implantation des champs écoles paysans (CEP) ; identification et validation des groupements paysans dans l'aire du projet et des personnes ressources (facilitateurs externes) ; préparation des ateliers de formation méthodologique des personnes ressources et des facilitateurs.
- Mise en place de 110 CEP vivriers et maraîchers comptant 3 300 ménages bénéficiaires.
- Organisation de deux ateliers méthodologiques de formation en CEP maraîchers et vivriers ; formation intensive pour les personnes ressources et facilitateurs internes sur les principes et la méthodologie, l'identification et la gestion des maladies, et des ravageurs des cultures, etc. ; élaboration d'un plan global de formation ; mise en place d'un biodigesteur type pour la fabrication de biofertilisant ; et développement des dispositifs d'apprentissage CEP pour toutes les spéculations (cultures vivrières et maraîchères) dans les différents sites d'apprentissage.
- Mise en place d'un programme de jardins scolaires dans 32 écoles primaires assainies ; et formation des directeurs (32), des enseignants (187), des membres des comités de parents d'élève des écoles primaires cibles (99) et des cadres de la sous-division de l'enseignement primaire secondaire et professionnel.
- Construction de 46 abris d'unités de transformation (UT) et dotation de 46 UT de produits agricoles (moulins mixte manioc-maïs, décortiqueuses à riz et d'arachide et mini minoterie) afin de contribuer à la réduction de la pénibilité des activités de transformation et l'amélioration de la qualité des produits de transformation ; formation de 7 200 bénéficiaires d'UT (dont 5 040 femmes) sur le montage, l'entretien et la maintenance et leur gestion communautaire ; et construction de 13 entrepôts de stockage des récoltes, d'infrastructures pour quatre marchés de

vente des produits agricoles et deux chambres froides (une positive et une négative) dans le cadre de l'appui à la commercialisation des produits de récoltes en faveur des OP.

- Formation professionnelle agricole de 350 bénéficiaires ; et distribution d'un kit de sortie à chaque bénéficiaire selon l'activité choisie, constitué de petits matériels, produits de première nécessité et fournitures de bureau.
- Mise en place et accompagnement de 133 CD (3 900 membres) pour l'autonomisation par un meilleur accès à l'information et la communication ; et distribution d'équipements aux CD (une radio solaire à manivelle par club) et aux radios communautaires/rurales (kit complet de reportage).
- Lancement d'une campagne de sensibilisation sur l'agriculture et le genre au niveau de 13 radios communautaires rurales (neuf spots) couvrant l'aire du projet en faveur de l'autonomisation de femmes et la prévention des VBG.
- Organisation d'un atelier de formation sur la collecte des données de sécurité alimentaire et la vulgarisation de l'outil Assistance technique pour l'alimentation et la nutrition (FANTA) pour former 31 personnes (enquêteurs, superviseurs, opérateurs de saisie et consultants FAO) dans le but de redynamiser le système de collecte de l'information sur la sécurité alimentaire, le marché, les prix et l'alerte précoce à l'aide de l'outil FANTA.

Résultats :

- Emblavement d'un total de 1 560,5 ha et production de 936,6 tonnes de maïs, 294,7 tonnes de niébé, 544,5 tonnes d'arachide, 1 795 tonnes de manioc et 7 532 tonnes de légumes.
- Création d'un revenu estimatif de 8 690 110 USD (0,45 USD/kg de maïs, niébé, arachide, 0,2 USD/kg de farine de manioc et 1 USD/kg de légume frais), soit, une augmentation des revenus des bénéficiaires directs (essentiellement constitués de femmes) de 3 672 935 USD.
- Renforcement des capacités techniques des ménages bénéficiaires et des techniciens sur l'amélioration des systèmes de production et adoption des techniques agricoles performantes de production des cultures vivrières et maraîchères.
- Renforcement des capacités techniques des bénéficiaires pour créer et cultiver des jardins scolaires, et améliorer ainsi leur pouvoir économique, encourager la production et la consommation de fruits et de légumes frais ; et production de 28,8 tonnes de légumes frais, soit une contribution de 28 800 USD pour le fonctionnement des écoles bénéficiaires.
- Augmentation d'au moins 23 pour cent des chiffres d'affaires de 262 femmes formées et accompagnées en entreprenariat agricole ; amélioration de 70 pour cent en 2016 par rapport à 2014 du taux de fréquentation scolaire des filles des ménages bénéficiaires à travers les zones ciblées, et 70 pour cent de femmes membres des CEP et CD formées vivent de leurs petites entreprises et en assurent la promotion dans leurs milieux.
- Amélioration des capacités organisationnelles et d'action des populations les plus vulnérables, ainsi que de leur accès à l'information et la communication (membres des CEP, organisations paysannes, coopératives, marginalisés, particulièrement les femmes et les jeunes), et leur autonomisation socio-économique et politique, tout en abordant la lutte contre les VBG.